

Continuons

Notre appel a été entendu. En peu de jours vingt millions de francs en or ont été apportés à la Banque de France, dont les bilans montrent maintenant une progression régulière de l'encaisse. A Paris, en province, on a compris qu'en temps de guerre la place du métal jaune est dans les coffres de notre grande Institution Nationale et non pas dans les caisses des particuliers. Ici il est stérile, ignoré ; il ne rend de services à personne ; là-bas, il grossit les milliards que depuis de longues années la prudence du gouverneur et des régents avaient accumulés, il fortifie notre édifice financier, il augmente par conséquent notre puissance militaire.

Chaque jour nous apporte le témoignage de cet empressement du public ; il déploie aujourd'hui à porter son or à la Banque, autant d'ardeur qu'il en mettait au mois d'août 1814, lors de la panique des premiers jours, à retirer les écus que les guichets de la Banque mettaient à sa disposition.

Les Français sont gens intelligents. Ils se sont rendu compte que, pas une fois, depuis un an, ils n'avaient eu besoin de métal pour régler leurs transactions, pour opérer leurs achats quotidiens, pour solder ce qu'ils doivent. Quel débiteur s'est avisé de payer seulement cent francs, pour ne rien dire des sommes supérieures, en pièces jaunes ou blanches ? Chacun commence à comprendre que le papier qui circule si aisément et qui est d'ailleurs, si bien garanti, facilite les échanges ; il supprime les lenteurs et les risques du transport du numéraire, que la Banque se charge de garder pour le compte de tous les porteurs de billets.

Petits et grands, banquiers et paysans, industriels et commerçants, tous, à l'envi, viennent vider leur escarcelle. Les fonctionnaires émerveillés ne savent ce qu'il faut plus admirer, de l'importance des ressources que recèlent le pays, ou de la bonne volonté dont témoignent ceux qui apportent leur obole. Quel est donc l'économiste d'autrefois qui prétendait que la meilleure monnaie est celle dont on parle le moins ? C'est peut-être une vérité à l'usage des gens d'Outre-Rhin. En France, dans notre cher pays de gaie science et de lumineuse clarté, il n'est rien de tel que d'expliquer les choses au peuple : il les comprend bien vite. Demandez à nos officiers si chacun de leurs soldats ne s'associe pas aux maouvres qu'ils commandent sous le feu de l'ennemi, si chacun d'eux ne saisisse pas ce qu'il a à faire pour assurer le succès du combat. Il en est de même, dans nos villes et dans nos campagnes, pour les manœuvres économiques à exécuter aujourd'hui, au premier rang desquelles se place la concentration de l'or à la Banque. Il y affluera d'autant plus que le gouvernement, vient d'en interdire l'exportation. Seule, la Banque de France conserve le droit d'en envoyer hors de nos frontières. Elle ne le fera qu'à bon escient.

Supposons que, pour acheter des munitions, des armes, des approvisionnements, une fraction de notre Trésor soit expédiée à Londres ; y a-t-il là de quoi s'inquiéter ? Pas le moins du monde. Ce ne serait pas la première fois que l'ennemi de la Banque de France se viderait de quelques dizaines ou centaines de millions en faveur de la Banque d'Angleterre. Croit-on que cet or serait long à revenir sur les rives de la Seine ? Ne savons-nous pas qu'après la victoire, une France, qui a donné au monde le sublime spectacle de vertus militaires dont ses amis eux-mêmes ne connaissent pas toute l'étendue, attirera plus d'étrangers que jamais ? Son prestige rehaussé assurera à son industrie et à son commerce une place encore plus grande dans le monde ; les sommes que ses hôtes lui apportent régulièrement tous les ans afflueront de nouveau chez elle. L'encaisse de la Banque de France, après la paix, pontifiera plus de milliards que jamais. Il ne faut pas craindre de nous en servir pendant la guerre, pour la guerre. Les pièces de vingt francs qui resteraient dans les tiroirs des particuliers seraient comme une troupe de réserve que le général en chef n'aurait pas amenée sur le champ de bataille, à portée de canon, et qu'il ne pourrait pas lancer sur l'ennemi à l'heure décisive de l'action.

Donnons donc à nos ministres, pour la manœuvre financière, tous les éléments qui doivent être réunis dans leurs mains, comme nous donnons nos enfants au général Joffre, dont les ordres, en un clin d'œil, les lancent sur des tranchées ennemies. N'oublions pas que, dans une lutte comme celle qui se poursuit, tout effort a sa récompense, toute faiblesse est punie. C'en serait une aujourd'hui que de garder par devers soi la moindre pièce d'or. Le reçu que la Banque délivre à chacun de ceux qui lui apportent est un certificat de civisme. Méritons-le.

Raphaël-Georges LEVY.
Membre de l'Institut.

Un sous-secrétariat d'Etat
et un Conseil supérieur
des munitions en Italie

Rome, 12 juillet.

Par décret royal, il vient d'être créé un Conseil supérieur des munitions et un sous-secrétariat d'Etat, au ministère de la Guerre, qui aura spécialement dans ses attributions la fabrication des munitions. Le Conseil supérieur sera composé du président du Conseil, des ministres des Affaires étrangères, du Trésor, de la Guerre et de la Marine. Le sous-secrétariat d'Etat aux munitions et le général Daillo.



Le général Porro, sous-chef d'Etat-Major de l'armée italienne, qui est en ce moment l'hôte de la France, près de sa troisième fille, Alexandra, infirmière de la Croix-Rouge

(Photographie de l'Illustrazione Italiana, prise à proximité du front)

La Situation Militaire

(COMMUNIQUÉS OFFICIELS A LA PRESSE)

(344^{ème} jour de Guerre)

3 heures soir.

Grande activité au cours de la nuit sur divers points du front.

Dans le SECTEUR D'ARRAS, l'ennemi, après avoir lancé un grand nombre de projectiles asphyxiants, a tenté vers minuit, au SUD DE SOUCHEZ, une attaque qui a échoué. Une deuxième attaque vers deux heures lui a permis d'occuper le cimetière et quelques éléments de tranchées immédiatement adjacents.

Une lutte très vive s'est poursuivie à la grenade dans les tranchées du COMPACT AU SUD-EST DE NEUVILLE-SAINT-VAAST, sans gain appréciable de part ni d'autre. Sur les plateaux AU NORD DE LOISE, le bombardement réciproque a été particulièrement violent (région de Quenayville et de Nouvron).

EN ARGONNE, lutte de pétards et de mines avec intervention de notre artillerie.

DANS LA WOËVRE, l'ennemi a violemment canonné Fresnes-en-Woëvre avec des obus de tous calibres et tenté plusieurs attaques, l'une près de Saulx-en-Woëvre, les autres en forêt d'Apremont, à la Vaux-Féry et à la Tête à Vache ; il a été partout repoussé.

DANS LES VOSGES, les Allemands ont fait exploser une mine à proximité de nos positions au Sud-Ouest d'Ammerzwiler puis ont lancé une attaque forte de plusieurs compagnies qui a été rejetée avec des pertes importantes ; nous avons fait quelques prisonniers.

11 heures soir.

L'ennemi a bombardé dans la région du Nord nos tranchées devant LOMBAERTZ et NIEUPORT. Nous avons riposté et fait taire deux batteries adverses.

Malgré l'activité de l'artillerie ennemie, qui a canonné avec des obus asphyxiants nos tranchées de CARENNOY et des ABORDS DE SOUCHEZ, une contre-attaque nous a remis en possession d'une partie des éléments de tranchées abandonnées hier.

DANS LA RÉGION DE L'AISNE, la lutte de mines continue. Nous avons fait exploser un fourneau qui a bouleversé les galeries adverses.

Journée calme EN CHAMPAGNE.

EN ARGONNE, l'activité est très grande, spécialement dans les secteurs de MARI-THÈRESE, FOUR DE PARIS, BOLANTE, HAUTE-OHEVAUCHE.

AU BOIS LE PRETRE, deux attaques allemandes ont été tentées dans le voisinage de LA CROIX DES CARMES. La première a été rejetée avec des pertes importantes par nos tirs d'artillerie et d'infanterie. La seconde a été enrayée avant que l'ennemi ait pu sortir de ses tranchées.

Le bombardement continue sur les positions que nous avons conquises à LA FONTENELLE, ainsi que sur nos tranchées avancées du COL DE WETTSTEIN (NORD DE MUNSTER).

La Serbie et l'Europe

Déclarations de M. Pachitch, président du Conseil de Serbie

(De notre envoyé spécial)

Nisch, 12 juillet.

L'offensive des troupes serbes en Albanie ayant fait dans différents milieux, surtout dans les Balkans, naître le bruit d'une entente secrète entre la Serbie et l'Autriche, je me suis rendu à Nisch pour tâcher d'obtenir sur cette question et certaines autres des éclaircissements officiels.

Grâce à l'aimable intervention de M. Milan Georgelits, j'ai été immédiatement reçu par M. Pachitch, président du Conseil. L'aimable homme d'Etat serbe a bien voulu me permettre de lui poser des questions auxquelles il a fait les réponses qu'on verra et dont la haute importance politique n'échappera à personne.

Pourquoi la Serbie est-elle allée en Albanie ?

— Pourriez-vous me dire, M. le président, pourquoi la Serbie est allée en Albanie ?

— La Serbie a dû entrer en Albanie pour protéger sa frontière contre une attaque sérieuse des Albanais que les émissions turques et autrichiennes préparaient secrètement. Cette attaque devait avoir lieu en même temps que l'offensive autrichienne contre la Serbie et qu'une nouvelle incursion de bandes de comitadjis bulgares. Notre armée ayant pénétré en territoire albanais pour y occuper des points stratégiques indispensables à une défense efficace de la frontière, nous y avons trouvé des canons autrichiens, des mitrailleuses, des fusils et des munitions du système le plus moderne. On se prépa-

rait donc très sérieusement à nous attaquer. Il ne peut donc être question d'une attaque de l'Albanie, mais d'une défense légitime aussi nécessaire à notre propre intérêt qu'à celui des alliés. La Serbie doit se trouver assurée de ce côté tant que durera la guerre.

La Serbie veut une Albanie libre et amicale

— Votre Excellence me permet-elle de lui demander si la Serbie a l'intention d'incorporer l'Albanie ?

— Le président du Conseil me fit l'honneur d'une réponse catégorique :

— La Serbie n'a pas l'intention d'incorporer l'Albanie pas plus qu'elle ne pourrait supporter les bras croisés que quel qu'un d'autre incorporât pour la solution du problème albanais. Voici notre formule : une Albanie libre et amicale. C'est tout ce que nous demandons. Cette façon d'envisager la question ne peut mécontenter personne, pas même l'Italie. Par l'occupation de Vallona, l'Italie s'est assurée pour le moment une position prédominante dans la mer Adriatique ; la Serbie n'ayant jamais contesté le droit de l'Italie à une telle position et n'y ayant jamais elle-même prétendu, il est évident, qu'il n'existe aucun motif de conflit entre ces deux Etats, la Serbie ne demandant sur l'Adriatique que les conditions nécessaires à son indépendance politique et économique. Du reste, il existe à ce sujet une décision de la conférence de Londres. Le futur congrès européen devra en apporter une autre.

(Voir la suite en 3^{ème} page)

LE TÉMOIN GÉNANT

M. Fuglister prouvera la préméditation
des atrocités de Louvain

(De notre correspondant particulier)
Genève, 12 juillet.

Ainsi que je vous l'avais annoncé, M. Fuglister, l'ingénieur suisse thurgovien, qui habitait Louvain lors du sac de cette malheureuse ville, a donné une quatrième conférence sur « La vérité sur Louvain », vous l'entendrez d'ailleurs bientôt en France.

J'ai pu être reçu par ce courageux Suisse, dont les instants sont très pris, mais qui, m'a-t-il dit, est particulièrement heureux de recevoir le rédacteur du Petit Journal.

M. Fuglister, dont vous connaissez les démêlés avec l'autorité fédérale à Berne, et avec le ministre d'Allemagne à Berne, tient d'abord à bien insister sur ce point qu'il n'a aucunement, ainsi que certains journaux et particuliers l'ont insinué, fait des conférences sur ce qu'il a vu de ses propres yeux à Louvain, pour « gagner de l'argent », qu'il n'est point payé par le gouvernement belge, que, douloureusement écorché par ce qu'il a vu, stupéfié de l'aplanissement des Allemands qui nient malgré les preuves matérielles à l'appui, il a estimé défendre une cause juste en dévoilant la vérité, mais rien que la vérité. Et il le fait avec d'autant plus d'ardeur, que citoyen d'un pays neutre, c'est dans un pays neutre que ces horreurs, incroyables de la part d'un pays qui se disait civilisé, se sont passées.

Les preuves

— Sur quoi je me base pour prouver que je n'accuse ni à tort, ni à faux ? continue M. Fuglister, le voici :

1^o L'usine à gaz de Louvain fut abandonnée par les Belges le 19 août. Depuis cette date et jusqu'au 24, l'éclairage ne fonctionnait plus. Dans la nuit du 24, les Allemands renouvellent l'usine en état. Le soir du 25, les rues du cœur de Louvain étaient éclairées, normalement. Les incendies et les massacres ayant eu lieu au cœur même de la ville, il est évident que l'éclairage des rues était rétabli afin que la population ne put fuir grâce à l'obscurité.

2^o Que signifie cette remise en état de l'éclairage public ? Préméditation.

3^o Le mardi 25, les prêtres qui célébraient la messe amoncelaient dans toutes les églises de Louvain au nom et par

Louvain qui sait exactement le 24 août ce qui se passera le lendemain, et le 26, ce qui s'est passé la veille. Que signifie ce fait, sinon la préméditation ?

9^o Que signifie encore la tranquillité relative dans laquelle vécut la population de Louvain du 15 au 25 août (abstractions faites des vexations, provocations, doléances) la préméditation ?

10^o Que signifie enfin la fusillade simultanée le 25 août, à 8 heures précises du soir, sur tous les points de la ville à la fois et cela sur deux signaux, avoués d'ailleurs par les Allemands eux-mêmes, dans leur fameux Livre blanc ? Préméditation.

Ce que M. Fuglister a vu

« En ce qui me concerne la fusillade éclata devant et derrière la maison où j'habitais.

« Voilà ce que je sais, ce que j'ai vu, ce que je prouve à l'aide de vus prises... sur les faits et de témoignages qui viendront en temps et lieu. Dites bien que c'est là le résultat de mes constatations et de mes enquêtes personnelles. Durant huit jours et huit nuits, Louvain a été anéanti par ordre, et l'estime que si on disait ce que j'ai vu ma responsabilité est écrasante devant l'histoire, on ne doit jamais reculer lorsqu'il faut faire prévaloir le devoir et l'honneur.

« J'ai été violemment attaqué par les journaux de la Suisse allemande, je veux croire que les auteurs de ces infamies ne sont ni Suisses ni Journalistes.

« Dites-le bien, l'anéantissement de Louvain a été fait par ordre, tous les citoyens étaient désarmés, et je démens formellement ce que dit le fameux Livre blanc, en ai un exemplaire, je l'ai lu, je l'ai scrupuleusement examiné sans aucun parti pris et la conclusion qui s'impose logiquement est que, aussi bien imprimé et broché qu'il soit, à part qu'il représente un tissu de mensonges de la première à la dernière ligne, ce n'est qu'un chiffon de papier. Et l'on se demande comment un document qui doit revêtir le sérieux d'un document d'Etat peut être traité avec tant de légèreté et si peu de scrupules.

« Dites aussi que les deux bandits auxquels est due la destruction de Louvain sont : le major von Mantoufel et le capitaine-médecin Berghausen.

« Et demandons-nous, les preuves que nous possédons constatant irréfutablement que les Allemands ont voulu acheter votre silence, ne les publieriez-vous pas afin de confondre M. von Romberg ?

Pour posséder

les documents accusateurs

— Si, et peut-être plutôt qu'on ne le pense. Ces preuves sont actuellement entre les mains d'une tierce personne, et vous pouvez dire déjà qu'elles que j'étais encore en Belgique, le 30 janvier, des offres me furent faites pour savoir si je ne me dessaisirais pas de mes documents.

« Puis, le 1^{er} février, nouvelle tentative où une forte somme me fut offerte.

« Le 17 mai, on essaya même de me voler ces documents et le 8 juin on essaya de procéder de la même façon. Mais mes précautions sont prises, mes papiers sont bien gardés et sont en sûreté.

« Mon témoignage, termine M. Fuglister, c'est ma réponse aux intellectuels allemands.

« M. Fuglister va aller faire maintenant une tournée de conférences en France. Suivant toutes probabilités, il commencera par Lyon, de là il visitera Saint-Etienne, Mâcon et Dijon, pour être éventuellement à Paris avant la fin du mois.

« Nous quittons M. Fuglister non sans l'avoir chaudement félicité de l'œuvre qu'il accomplit et lui avoir prêté en France un beau et légitime succès.

« Ajoutons que la conférence de mercredi a eu lieu devant au moins 1500 personnes et était donnée au bénéfice des Belges à Genève.

L.-H. Rodanet.

Le Ministre de la Guerre en Argonne et en Woëvre

Le ministre de la Guerre s'est rendu samedi aux armées et était de retour à Paris, hier soir, 12 juillet.

M. Millerand est allé en Argonne et en Woëvre pour se rendre compte de l'organisation défensive de cette partie de notre front. Il a vu les troupes dans leurs cantonnements, a conféré avec les officiers généraux et a assisté à des exercices d'application des procédés spéciaux d'attaque et de défense des tranchées.

Le ministre de la Guerre a passé en revue deux bataillons de chasseurs qui se sont particulièrement distingués au cours des dernières attaques et il a tenu à assister à la remise de la croix de la Légion d'honneur en commandant d'une de ces unités.

Le ministre de la Guerre a passé en revue deux bataillons de chasseurs qui se sont particulièrement distingués au cours des dernières attaques et il a tenu à assister à la remise de la croix de la Légion d'honneur en commandant d'une de ces unités.

« Demain, Louvain sera incendiée »

Et M. Fuglister attire tout particulièrement mon attention sur ce cas ; des avertissements ont été donnés à la population trois ou quatre jours à l'avance.

« Voici un fait typique : un sous-officier en garnison dans une localité distante de 34 kilomètres de Louvain dit à un habitant de cette localité, le 24 : « Demain, Louvain sera incendiée. » Cet habitant part le 25 août au matin pour aller chercher sa mère qui habite Louvain. Il est arrêté à Cumtich, localité située entre Tirlemont et Louvain ; les Allemands l'obligent à faire demi-tour. Il rentre chez lui, et le mercredi 26, il reçoit son interlocuteur du 24 et lui demande s'il pourrait obtenir l'autorisation d'aller jusqu'à Louvain ! Le sous-officier lui répond : « Je crois que oui, car je pense bien que Louvain n'existe plus ! »

Ainsi, voilà un sous-officier en garnison dans une localité à 34 kilomètres de

Où ira Rouget de l'Isle ?

AUX INVALIDES ?
AU PANTHÉON ?

On avait demandé de divers côtés que l'auteur de la *Marseillaise* fût l'objet, en raison des circonstances, d'un hommage suprême et que ses restes, qui depuis près de 80 ans, reposent à Choisy-le-Roi, fussent transportés à la sépulture que la Patrie réserve à ses bienfaiteurs.

Le gouvernement avait examiné et adopté en principe la proposition. Mais une difficulté a surgi. L'honneur d'une sépulture au Panthéon ne peut être accordé que par une loi, et les Chambres sont en congé depuis plusieurs jours.

Mais il y a à Paris un autre lieu de sépulture nationale, et réservé celui-là aux



La statue de Rouget de l'Isle à Lons-le-Saunier

soldats : les Invalides, où dorment à côté du grand capitaine tant de ses généraux qui portèrent les trois couleurs triomphantes de la *Marseillaise* à travers l'Europe.

Une loi n'est pas nécessaire pour offrir une place dans les caveaux des Invalides à un vieux soldat.

C'est donc aux Invalides, si, du moins le gouvernement ratifie cette initiative, que de Choisy-le-Roi seront transportés les restes de Rouget de l'Isle.

C'est cet après-midi, à quatre heures, qu'aura lieu à Choisy-le-Roi l'exhumation des restes de Rouget de l'Isle qui, on le sait, reposent dans un sarcophage de pierre. M. Malvy, ministre de l'Intérieur, y assistera.

Le sarcophage, placé au préalable dans un cercueil de chêne, sera déposé à la mairie de Choisy-le-Roi pour que les habitants du pays où Rouget de l'Isle passa les dernières années de sa vie puissent lui rendre un suprême hommage.

Nous serons fixés cet après-midi.

A l'Arc de Triomphe

Lorsque le corps sera ramené à Paris, il sera déposé devant l'Arc de triomphe, sous le groupe de la *Marseillaise* de Rude.

A ce propos, on peut rappeler que la *Marseillaise* symbolique qui figure dans le groupe a perdu l'épée qu'elle brandissait. On a prévu les réparations nécessaires, mais le temps matériel fera certainement défaut pour remplacer l'épée.

Autour de l'Arc de Triomphe, une imposante cérémonie militaire aura lieu. Le catafalque sera entouré d'officiers du génie, arme à laquelle appartenait Rouget de l'Isle.

Le gouvernement sera présent avec toutes les autorités et des troupes formeront cadre.

M. Poincaré prononcera un discours. Le cercueil sera ensuite placé sur un fourgon d'artillerie pour être transporté aux Invalides, escorté par les troupes et les gardes républicains.

Ainsi, les restes de l'auteur du célèbre chant révolutionnaire repasseront à côté de ceux des plus illustres héros de la Révolution.

Le Conseil municipal aux statues de Strasbourg et de Lille

Le bureau du Conseil municipal a décidé sans réunion d'hier soir de se rendre en corps, le 14 juillet, au matin, place de la Concorde pour déposer des palmes aux statues de Strasbourg et de Lille.



A Montagu (Jura), la maison où fut élevé Rouget de l'Isle

ROUGET DE LISLE

On connaît la belle anecdote : C'était dans la soirée du 25 avril 1792, à Strasbourg. Le maire, Diétrich, avait réuni autour de sa table tout ce que la ville comptait d'illustrations, notamment plusieurs généraux ou jeunes officiers qui attendaient, d'un instant à l'autre, leur ordre de départ. La France avait, en effet, déclaré la guerre à l'Autriche, et la proclamation faite, le matin même, dans la capitale de l'Alsace, y avait déchaîné un vif enthousiasme. Le jour durant, la foule fut dans la rue, le peuple en liesse, chantant à tue-tête ses espoirs patriotiques dont les derniers échos, avec la nuit, venaient battre sur l'air du *Ca ira* la place de Broglie, sous les fenêtres où Diétrich dormait à son aise.

— Non, décidément, observa le maire, ce *Ca ira*! est bien mesquin et je mériterais de sa fortune. Il ne répond certes point à la grandeur des circonstances. Un peuple ne marche pas à la liberté sur un air de contredanse.

Et s'adressant à un de ses convives, un capitaine du génie :

— Voilà une tâche tout indiquée pour vous, monsieur de Lisle ; écrivez-nous donc, vous, le chant de la patrie ou passez l'ardente fièvre qui palpite, à cette heure, dans le cœur de la France !

La naissance d'un chant national

Dans ses loisirs de garnison, Rouget avait, en effet, cultivé la poésie et la musique. Il était originaire du Jura. Il était né à Lons-le-Saunier, et avait été élevé à Montaigny où subsistait encore la maison de ses parents. Au sortir de l'école de guerre, et ses études achevées à l'école spéciale de Mézières, il avait successivement été envoyé, comme lieutenant à Grenoble, puis au Mont-Dauphin, ensuite au fort de Joux. Reçu dans la société mondaine d'Enghien, il eut maintes occasions de rimier de gaîté madrigaux aux ballades de l'endroit, et des romances sentimentales dont il prenait la peine d'écrire la musique. Il avait, au surplus, rêvé d'une gloire plus marquante, celle du théâtre. Venu en congé à Paris, ayant en poche maints livrets, il avait pu faire jouer à l'Opéra-Comique, le 21 février 1791, une comédie mêlée d'airs, *Bayard dans Bresse*, musique de Champenot, et qui fut un véritable insuccès. C'est nanté de ce bagage littéraire qu'il était arrivé, un mois environ après, à Strasbourg, où on l'adapta comme capitaine. Ses talents d'amatour distingués lui firent tout aussitôt nouer les relations les plus brillantes, et lui ouvrirent notamment le salon des Diétrich. A l'inspiration de ceux-ci, il écrivit les strophes de *l'Hymne à la Liberté*, qu'Arnould Pleyel mit en musique et qui fut exécuté, en une grande cérémonie publique le 25 septembre, à l'occasion du serment prêté par le roi à la nouvelle Constitution.

Après le succès que vous avez obtenu cette fois-là, reprit Diétrich, parmi le choc cristallin des coupes, vous ne pouvez vous dérober aujourd'hui à nos instances. Chacun approuva et l'on but au succès de la campagne qui s'ouvrait.

Rentré chez lui, rue de la Mésange, encore sous le coup de l'émotion de cette soirée, Rouget prit son violon, et dans un de ces instants d'inspiration sublime qui sont le secret du génie, il improvisa et fit l'hymne prodigieux et magnifique qui devait faire le tour du monde, et que Lamartine appelait le *Sursum corda* des batailles.

Au matin, il se rend chez ses hôtes de la veille, Diétrich se met au clavier. Le morceau le transporte. On le baptise le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Et le soir même, de sa belle voix de ténor, il en donne la première à ses amis qu'il convie tout exprès. Le 29 avril, la garde nationale le joue en public.

Un hasard inconnu le porta dans le Midi où il entraîna les volontaires marseillais qui, peu de temps après, s'engagèrent tout le long de la route de Paris où ils firent leur entrée le 30 juillet à ces accents guerriers. Des lors, les strophes allées ont pris leur vol. On les acclame dans tous les théâtres. Chaque soldat les porte dans son cœur. Un général déclare que sans la *Marseillaise* il se charge de vaincre un contre deux ; avec la *Marseillaise* un contre quatre.

La fête civique du 14 octobre 1793 lui donne sa consécration officielle. Le 14 novembre 1793 le Comité de Salut public décrète que dans tous les spectacles, l'hymne des Marseillais, devenu l'hymne de la République, sera chanté tous les décades, et chaque fois que le public le demandera.

Enfin, par décret du 26 messidor an III, la *Marseillaise* est insérée au *Bulletin des lois* (14 juillet 1795).

La « Marseillaise » triomphe : son auteur végète

Cependant, pour Rouget de Lisle la gloire, plus que pour tout autre, ne fut guère qu'un vain mot. Il est vrai que ses contributions politiques furent pour quelque chose dans ses déboires. Mais son caractère net,

sa franchise qui s'accompagnait de maladresse, furent l'artisan de ses malheurs. Il fut quelque temps arrêté, puis libéré à la chute de Robespierre. On le réintégra. Tallien le prit comme aide de camp pour l'expédition de Quiberon, puis il demissiona.

Il revint à la poésie et à la musique, publia ses œuvres, et tint l'affiche en mai 1798 à la fois à l'Opéra, avec le *Chant des Vengeances* et à l'Opéra-Comique, avec *l'Ecole des mères*. Mais tout cela réussit peu. Bonaparte, premier consul, lui confia quelques missions qui purent le mettre en avant et faire sa fortune. Il ne resta pas longtemps en faveur et il adressa au premier ministre l'épître la plus audacieuse qu'il soit possible : « Bonaparte, vous vous perdez ! »

Dès lors, sa vie est finie. Les années se succèdent pour lui dans une monotonie que varient seulement ses infortunes. Il végète d'abord quelques années à Paris, sans ressources que les romances que Loyal arrive à lui vendre, obligé de copier de la musique, avançant par surcroît, les agents de Fouché à ses pressions, brouillé avec son frère le général qui ne lui pardonne pas la *Marseillaise*, « cette mauvaise pièce », selon son expression.

Quand la mort eut fait le vide dans la maison paternelle, il se hâta d'y accourir, espérant ainsi se rattacher à l'existence en revivant sur place ses riants années de jeunesse qu'avait jadis abritées la maison de Montaigny, là-haut sur les premières pentes étages du Jura :

Séjour charmant de mon enfance, Lieu d'amour et de souvenirs...

Ce bonheur ne fut pas non plus de durée. Son frère fit vendre, en 1817, en exécution de ses droits. Il fallut déménager. Paris le revit, mais dans une pire misère, échoué dans un garni du Quartier Latin, quelques francs Comtois, Nodier, Weiss, Girard de Maney s'efforçant de le sortir d'embarras. Certes, ses exigences sont bien modestes : de Nodier, il accepterait bien une place de garçon bibliothécaire. Laffitte s'efforça de le caser à la Compagnie d'assurances Le Phénix. Finalement, il est attaché à une Compagnie chargée de recouvrements considérables pour le compte du ministère des Finances. Mais quelques mois après, le revêla dans la rue. « Ce qui m'assassine », écrit-il alors, « ce sont les espérances prolongées sous diverses formes, qui ne vous laissent de vie que pour souffrir en les caressant. Vive un bon et bel désespoir... » Pour mettre le comble à ses misères, un créancier le fit, en 1820, enfermer à Sainte-Pélagie. Béranger, dont le dévouement lui fut digne jusqu'à sa fin, le rendit à la liberté. Il habita, à cette époque, 28, rue du Battoir ; c'était une vieille maison, humide et sombre, où le malheureux Tyrtée avait terré, dans une chambre unique, sa honne glorieuse. David d'Angers s'en alla frapper à sa porte, un jour, pour lui remettre, de la part de l'ancien évêque Grégoire, une petite somme d'argent. « Malgré tout mon enthousiasme », dit le sculpteur, « je ne puis réprimer un mouvement intérieur en voyant mon idéal enfoui dans un bonnet de laine. Il m'était impossible de retrouver, dans cet amas de guenilles et d'infirmes, l'auteur de notre hymne. »

Sur ces entrefaites, le pauvre homme ayant failli mourir d'une apoplexie, un de ses amis, le général Blier, décida de lui offrir chez lui l'hospitalité. C'était à Choisy-le-Roi. D'autre part, Béranger se multipliait pour lui obtenir une sorte de subsidie si discret que ceux qui y participaient ignorent qu'en était le bénéficiaire. Il était temps. Rouget, dans la crainte d'être à charge à son vieux camarade, qui faisait de sa vie un tourment, brisé définitivement par l'échec de son *Macbeth* à l'Opéra, venait de décider que mieux valait en finir.

Réparation tardive

Sa fin devait être plus douce. Le destin avait épais ses rigueurs. 1830 vint et sous la forme d'une pension qui atteignait 3.500 francs permit au Tyrtée national de finir en paix, de ses dernières années, Louis-Philippe lui conféra la croix de la Légion d'honneur.

Le général Blier avait perdu sa femme, Rouget accepta d'aller loger chez des voisins, M. et Mme Voigt. Il connut là quelques joies et quelques satisfactions d'amour-propre : autour de lui d'excellents amis, du confortable, la douce quiétude du foyer ; au dehors, de la considération, du respect, car la révolution de juillet avait rendu son vol à la *Marseillaise*. Un regret parfois de sa chère solitude de Montaigny, ou de ses espérances dramatiques avortées. Du moins son nom passerait à l'histoire.

Un jour de juin 1836, on cessa de voir le long de l'avenue de Choisy, ce petit vieillard, exact et propre, pincé dans sa redingote à taille, pantalons à sous-pied, haut-de-forme évassé, faire à petits pas, la tête encore droite, sa promenade habituelle, une canne ou un livre à la main.

Un cataclysme qui venait de s'abattre sur lui en eut raison en peu de jours. Il rendit le dernier soupir le samedi 25 de ce mois, à minuit. Le jour des funérailles, le mardi suivant, c'est au chant de la *Marseillaise* que le cercueil fut descendu dans la fosse. Le *Marseillaise* l'accompagna jusqu'à son dernier repos. Le lendemain, le gouvernement rendra au nom de la France à Rouget de Lisle un hommage auquel s'associeront toutes les nations qui veulent être libres.

Bulletin de la Guerre

Dans les dernières 24 heures, après une journée calme sur l'ensemble, puisqu'elle n'a été marquée que par la lutte incessante d'artillerie, avec une seule tentative d'attaque d'infanterie peu énergique dans la forêt d'Apremont, la nuit a été plus mouvementée. Le principal épisode paraît être le combat de Souche. Les Allemands installés dans le village ont prononcé deux attaques dans la direction du sud. On sait qu'actuellement nous abordons cette localité par le nord, par l'ouest et par le sud. Les gaz asphyxiants ont été employés, et c'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer un léger avantage de l'ennemi, au cimetière et dans son voisinage immédiat. Les offensives allemandes dans Woëvre et sur les Hauts-de-Meuse n'ont été couronnées d'aucun succès. Fresnes-Woëvre est à quelques kilomètres des côtes de Meuse, sur la route qui de Verdun conduit à Pont-à-Mousson, par Thiaucourt. Saulx-en-Woëvre est à 3 kilomètres au sud de Fresnes, et à peu près à la même distance vers l'est de la position des Eparges. Saulx est donc sur la partie de notre front qui dans cette région fait face au sud, et Fresnes se trouve un peu en arrière. Dans la forêt d'Apremont, les efforts de l'ennemi se sont reproduits sur les mêmes points que ces jours derniers.

Le communiqué russe du 11 juillet ne nous annonce rien de nouveau. Sur le front Josephov-Brykhava, dit-il, le combat continue. Ce front reste le même, dirigé de l'ouest à l'est, au sud de Lublin. L'ennemi se maintient sur ses positions, mais ses contre-attaques subsistent des échecs répétés, il subit des pertes sérieuses et les Russes continuent à lui faire des prisonniers. Le journal *l'Invalide Russe* constate que les choses ont changé de face, en ce sens surtout que l'offensive allemande est pour le moment enrayée. Il fait remarquer, avec juste raison, que l'opération si vivement entreprise par l'ennemi, rencontre de grandes difficultés dans l'absence de voies ferrées sur le terrain actuel. L'impression à Petrograd, où l'on considère avec satisfaction les succès russes, est qu'il ne faut pas en exagérer l'importance, bien qu'on s'attende à voir le recul des Allemands s'accroître davantage. C'est la sagesse même.

Les Bons et Obligations de la Défense Nationale

M. Ribot, ministre des finances, vient de déposer à la Chambre un projet de loi ayant pour objet d'élever de nouveau la limite d'émission des bons de la Défense nationale.

Cette limite avait été fixée à six milliards, par une loi du 18 mai dernier. Elle se trouve aujourd'hui dépassée de cent cinquante millions environ. D'où la nécessité d'une nouvelle loi.

M. Ribot demande que la limite d'émission des bons soit portée à sept milliards. Tant en obligations qu'en bons de la Défense nationale, le ministre des Finances a obtenu du crédit public une somme de huit milliards quatre cents millions dans les onze mois écoulés depuis le début des hostilités.

Nouvelles Diverses

C'est le professeur Dastre qui fera une lecture au nom de de l'Académie des Sciences, le 25 octobre prochain, à la séance annuelle des cinq Académies.

M. Léonce de Castelnaud, fils du général de Castelnaud, qui commande sur le front un des groupes d'armées, vient d'être reçu par la Faculté des lettres de Toulouse à la première partie du baccalauréat (section latin-grec), après avoir obtenu une dispense d'âge de plus de quinze mois. Il est très vraisemblablement le plus jeune bachelier de France.

M. Henry Bouvier, ancien, ancien maire de Southampton, qui a fait beaucoup pour cimenter l'entente cordiale entre les ports français et anglais des deux côtes de la Manche, vient de mourir.

Le célèbre peintre hollandais Hendrik Willem Mesdag vient de mourir. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Tombé de 50 mètres de hauteur

Le pilote Thierry de Sevin, brigadier de chasseurs, aviateur, essayait hier un aéroplane à Saint-Cyr-l'Ecole, en compagnie du mécanicien Maugars ; l'appareil glissa sur l'aile à une hauteur de 50 mètres et fut précipité sur le sol.

L'incriminé pilote a succombé presque immédiatement. Le mécanicien Maugars a été transporté à l'hôpital de Versailles. Son état ne semble pas inquiétant.

Le brigadier Thierry de Sevin était âgé de 20 ans ; son corps va être transporté à Marmande.

Sur le théâtre des opérations de la frontière italienne, la situation reste toujours favorable à nos alliés, mais les progrès sont très lents, et pour cause. Dans le Tyrol et le Trentin, de même que sur les Alpes Carniques, les Autrichiens gardent jusqu'à présent la défensive ; les attaques qu'ils renouvellent contre les positions où les Italiens les ont devancés ne sont faites que pour tâcher de s'emparer des points qui, précisément, facilitent la défensive d'abord, et permettraient plus tard, le cas échéant, d'entreprendre des opérations plus actives. Les attaques italiennes, sur toute cette frontière, n'ont aussi qu'un caractère purement défensif, et elles conserveraient ce caractère même avec une avance sérieuse dans certains secteurs. Par exemple, au Steleio et surtout vers Toblach. L'occupation du Trentin, jusqu'à Trente même compris, n'est pas autre chose qu'une mesure de garantie contre une offensive autrichienne. Ce ne sont pas là les directions qui conduisent au cœur de l'Autriche. Il en est tout autrement des manœuvres qui se déroulent dans la région de l'Isone et se complètent par celles sur les voies d'accès de Tarvis, les entreprises contre Prédil et Malborghetto. Celles-ci ont un caractère nettement offensif au point de vue stratégique. Elles se heurtent à des dispositifs de défense très solides, grandement facilités par la nature montagneuse et escarpée de la région ; mais les Italiens y progressent, s'adressant avec une parfaite connaissance du pays et une très juste appréciation de sa valeur tactique, aux positions qui de proche en proche permettent d'en atteindre et d'en faire tomber d'autres. Comme sur notre front franco-belge, il n'est guère possible d'estimer le temps nécessaire pour s'emparer des points d'appui dont l'ennemi connaît aussi bien que nous la valeur. Le fait essentiel à constater c'est que l'ascendant moral et matériel est du côté des Italiens, comme il est du nôtre.

Général BERTHAUT.

LE ROI D'ITALIE

Fait remettre le Collier de l'Annunziata au Président de la République

A l'occasion de la Fête Nationale, le roi d'Italie vient d'offrir au Président de la République le Collier de l'Annunziata. En remettant les insignes à M. Poincaré, M. Tittoni, ambassadeur d'Italie, a prononcé l'allocution suivante :

« Monsieur le Président de la République, « L'ordre de l'Annunziata est un des plus anciens d'Europe. Il remonte presque aux origines de la Maison de Savoie à laquelle la destinée réservait la gloire d'initier la résurrection de l'Italie et de réunir sous son sceptre tous ceux qui parlent le noble et doux langage de Dante. « J'ai l'honneur, au nom du roi d'Italie, de vous en remettre les insignes. « Le témoignage d'amitié et d'estime que mon auguste souverain, à l'occasion de la Fête Nationale de la France, a voulu donner à l'homme illustre qui la représente avec tant d'éclat, acquiert une signification spéciale en ce moment où une guerre sanglante a réuni pour la défense commune les pays qui luttent pour le principe de nationalité et pour la liberté des peuples. « Le Président de la République a répondu : « Monsieur l'ambassadeur, « Je suis profondément touché de l'amitié pensée que Sa Majesté le roi Victor-Emmanuel, lorsqu'il a décidé de me faire remettre à l'occasion de la fête de la République et au lendemain du jour où l'Italie vient de prendre courageusement les armes, l'ordre le plus ancien et le plus élevé de la glorieuse Maison de Savoie. « Il m'est très agréable de recevoir ces insignes de vos mains et de pouvoir vous renouveler aujourd'hui l'expression de mes sentiments affectueux. « Vous connaissez les vœux que je forme pour votre noble pays. J'ai pleine confiance que la victoire de notre cause commune lui permettra de réaliser entièrement ses aspirations nationales. Nous sommes fiers de combattre, avec lui et avec tous nos Alliés, pour la défense de la liberté et pour le triomphe du droit. « L'ambassadeur a été conduit et reçu au palais de l'Élysée avec le cérémonial d'usage.

M. Albert SARRAUT

a parlé, hier aux lycéens qui vont en vacances

Hier matin, avait lieu la distribution des prix du lycée Louis-le-Grand, et cette solennité scolaire était présidée par le ministre de l'Instruction publique. C'est en ces termes que M. Albert Sarraut s'est adressé aux lycéens :

« Au milieu du fracas des armes, vous avez studieusement poursuivi vos travaux. Pendant que vos pères et vos frères combattaient la-bas, rûes au plus fort de l'étrange mêlée, vous vous prépariez ici pour le service prochain de la France. Dans la défense du présent, la Nation n'a pas cessé d'organiser l'avenir. L'Université, cette seconde mère, vous ouvrait ses bras affectueux et les seuls amis de sa calme demeure. Pendant un an, attentive et tendre, elle a penché sur vous la douceur de son visage, dont le sourire seul était devenu plus pâle. Elle a fait jusqu'au bout son devoir maternel ; elle l'a fait comme de coutume, impavide au milieu des violences du sort ; aujourd'hui encore, pour décerner un juste laurier aux vainqueurs de vos paisibles tournois, elle a voulu revêtir sa parure des jours heureux. Car, jusqu'au dernier moment, elle désire vous sourire et plaie à votre orgueil filial. Ce n'est que plus tard, tout à l'heure, quand vous l'aurez quittée, que dans la maison déserte, aux portes refermées, seule avec ses souvenirs et la douleur fièvre de ses deuils, elle se répètera les noms et regardera les images de tant de ses nobles enfants qui sont tombés au champ de gloire... »

La revanche du droit

Le ministre rappelle les origines de la guerre imposée à notre pays :

« Le monde vivait dans la paix. Un jour, c'était hier, une volonté de mal a brusquement, et froidement, déchaîné les catastrophes, le carnage, l'assassinat, le vol, les crimes, les pires horreurs. Nous avions déjà souffert la fureur du même Barbarie. Il y a plus de quarante ans, il nous avait mutilés, taillant en pleine chair le corps de la France abattue, et bien que sa blessure fût toujours saignante, lorsque par un magnifique effort, redressée, la France eut rétabli sa force et son prestige, elle n'avait pas voulu à son tour ensanglanter la terre et c'est dans le progrès du droit lui-même qu'elle cherchait passionnément la revanche du droit meurtri. Mais l'autre, l'Ennemi, voulait encore la guerre. Et qu'il nous avait volés ne lui suffisait pas. Il fallait lui reprendre l'empire du monde, et l'asservissement de l'univers à sa loi. Il a cherché sans cesse l'occasion d'une guerre nouvelle et plus atroce cette fois, car il fallait que d'un coup la liberté humaine et le droit des peuples fussent exterminés. A l'heure choisie, il a fait le geste qui a mis le feu à l'Europe, presque au monde. Il l'a fait délibérément, comme une chose longtemps mûrie et réfléchi. Il s'est dit qu'il répandrait des torrents de sang, que les hommes tomberaient par millions, que devant l'épouvante humaine, les Univers entiers tremblent d'horreur. Il s'est dit cela, et il a fait, quand même, le geste. »

Après avoir remarqué le frappant contraste de notre nation au clair et souriant génie et de la nation de proie que nous avons à combattre, après avoir dit quelle union vraiment nationale l'effort présent, la France a créée, parmi les Français, M. Sarraut a conseillé à ses jeunes auditeurs de demeurer confiants et vaillants ; ils collaboreront ainsi au triomphe final.

Informations militaires

Citations et croix de guerre. — Le ministre vient de compléter ainsi qu'il suit l'instruction du 13 mai 1915, sur l'attribution de la croix de guerre :

« Les gouverneurs des places de Calais, Boulogne et Dunkerque peuvent accorder des citations à l'ordre de la division. »

Le général commandant la région du Nord peut accorder des citations à l'ordre du corps d'armée.

Les citations de l'une et de l'autre catégories seront soumises à l'approbation du général commandant en chef. Les citations à l'ordre de l'armée seront prononcées par le général commandant en chef.

La croix de guerre aux grands blessés. — Il a été demandé au ministre de la Guerre s'il ne paraîtrait pas possible d'accorder, de plein droit, la croix de guerre à nos grands blessés, rendus par les lazarets allemands, après des tortures, tant physiques que morales, héroïquement supportées, et si ce ne serait pas là le plus beau geste de bienvenue de la patrie retrouvant ses enfants.

Le ministre fait connaître que l'attribution de plein droit de la croix de guerre aux grands blessés se heurterait aux dispositions formelles de la loi du 8 avril 1915 et du décret du 23 du même mois, qui réservent cette distinction aux militaires cités à l'ordre ou décorés avec motifs équivalents à une citation à l'ordre de l'armée ou pour action de guerre.

Toutefois ces grands blessés, pour le plus grand nombre, sont atteints de blessures graves, et il leur est attribué une décoration avec ou sans croix de guerre, ou une citation à l'ordre conférant de droit la croix de guerre.

Au Fil de l'Heure

« Non ! ni l'histoire, ni la postérité n'auront une seule phrase d'admiration pour les peuples engagés dans cette guerre monstrueuse... Tous sauvages ! tous indignes d'avoir vu briller les merveilles du XIX^e siècle ! »

« Il n'y aura pas pour eux un seul mot de pitié ! »

« Ils seront exécutés ! »

« Seuls les peuples qui savent se soustraire à ce vertige de haine, seuls les peuples qui sortiront de ce cataclysme les mains pures de sang, mériteront les applaudissements et l'admiration des générations futures »

« Et ils formeront l'aristocratie des nations. »

Ces lignes sont extraites de l'A. B. C., journal rédigé en langue espagnole. Elles sont signées José Juan Cadenas.

Je ne connais pas le señor Cadenas, mais je crois pouvoir affirmer qu'il n'appartient pas à la lignée de Don Quichotte.

Don Quichotte préférait se battre contre des moulins à vent que ne pas se battre du tout. A Don Quichotte, rien de l'humain ne demeurerait étranger. Il s'était fait le redresseur de torts, le chevalier des faibles et des opprimés. Il avait un goût très vif pour le risque. Il était mépris les neutres qui auraient voulu le rester quand même et qui n'auraient eu de sympathies pour aucune victime.

Le señor Cadenas appartenait-il à la famille de Sancho Pança ? Ne calomnions pas cet honnête serviteur. Dans Loubain en flammes Don Quichotte aurait fait un rempart de son corps aux femmes et aux enfants et Sancho n'aurait pas abandonné son maître.

Le prudent Cadenas écrit en espagnol. Il ne pense pas à l'espagnole. A penser à l'espagnole, il signifie dans notre langue penser noblement, penser comme les héros de Castro et de Corneille. Insulter ceux qui tentent pour défendre le Droit dans le moment même où ils meurent par milliers, les vouer à l'exécution, au mépris, les traiter de sauvages, ce n'est pas penser à l'espagnole.

Voilà pourquoi je soupçonne fort José Juan Cadenas qui ne nous dissimule pas son âme de nous dissimuler son origine. Doktor ou Professor, peut-être Hidalgo, non !

UN SPECTATEUR.

Tuë par sa belle-fille

Marseille, 12 juillet

Hier soir, aux bains du Roucas-Blanc, une jeune fille de 19 ans a tué son beau-père de plusieurs coups de revolver.

La meurtrière est une couturière nommée Julie Segrolo, demeurant rue de Lodi ; la victime, un petit rentier nommé Joseph Pascalis, âgé de 52 ans, demeurant boulevard de La Madeleine.

« ROSALIE »

...Nos soldats n'ont pas besoin seulement du bon ravitaillement que leur distribue l'intendance ; ils leur faut aussi des vers et des chansons : Rosalie et la Marseillaise ; sans cela ils se battraient, non avec moins de courage, certes, mais peut-être avec moins d'entrain, pour la France !

Gabriel HANOATAUX, de l'Académie Française.

Nous chanterons « Rosalie » dans nos tranchées, nous la chanterons dans la marche à la bataille, nous la chanterons dans nos victoires, nous la chanterons encore en rentrant dans nos foyers.

En évoquant le souvenir de nos luttes héroïques nos enfants, nos petits-enfants la chanteront aussi.

Dans les pages de l'Histoire qui rediront la vaillance française au cours de cette Guerre formidable, on retrouvera le nom du grand Barde, du grand patriote Théodore Botrel.

O... (sur l'Yser le 23 Janvier 1915)

Le Général Commandant la ... D. T. DE TRENTINIAN.

(Extraits du carnet de Théodore Botrel.)

DEMAIN MERCREDI

le « Petit Journal » offrira gratuitement cette chanson à tous ses acheteurs.

Oiseaux sans nid

DEUXIÈME PARTIE

ABANDONNÉS

III (Suite)

Où Moche revient de loin

A la date qu'il précisait, le chef de station et sa femme affirmèrent catégoriquement n'avoir point délivré de billet à un enfant répondant au surnom de Robert.

En revanche, un homme d'équipe se souvenait fort bien d'en avoir vu monter un dans une voiture de première classe à destination de Paris-Orsay.

De première classe ? insista Moche ahuri.

— De première classe, parfaitement. Qu'il avait l'air d'être là-dedans comme chez lui.

— Ah ! bien ! elle est farce, tout de même !

De là, il se rendit chez la mère Richou, et, lorsque la commissionnaire, partie d'après les confidences de l'hôtesse à la gallette, l'eut instruit de la façon dont notre pèlerin avait accompli le trajet de Saint-Nazaire au Bourg-de-Batz, il ne douta plus qu'un gamin aussi débrouillard n'eût réussi à se sortir d'affaire seul.

— Parbleu, dit-il, à l'arrivée à Paris, arrêté au contrôle, on l'aura conduit rue

Rodier, et son grand-père aura désintéressé la Compagnie.

— Tout est ainsi pour le mieux !... Il avait beau se répéter cela pour se rassurer, l'excellent Moche, quelque chose, nonobstant, le tourmentait — savoir l'étrange silence de l'enfant, supposé rendu à bon port...

Où ! comment se faisait-il que Robert — ce petit Robert qu'il croyait bien connaître — qui, certainement, n'était pas de ceux qui oublient un bienfait, — eût négligé une fois en sûreté, de lui donner de ses nouvelles ?

Robert savait pourtant son adresse, puisqu'il était venu le relancer jusque dans sa famille ?

Alors qu'il ricanait-il pour se donner à lui-même le change, est-ce que le bruit de sa mort n'a pas couru dans les journaux ? et est-ce qu'on a l'idée d'envoyer de ses nouvelles à un particulier qu'on s'imagine en train de sucer les pilules senties par la racine ? C'est simple !

Puis, avec le geste dont on écarte une pensée importune, — car, malgré tout, l'explication ne le satisfaisait point complètement.

— Bah ! ça finira bien par se tirer au clair, quelque jour !

En attendant, il fallait vivre, et ce n'étaient pas les rentes qui le gênaient. Rétabli, rentré en parfaite possession de ses moyens, l'on ne demandait pas mieux que de le reprendre à bord de la *Sologne*.

Mais son aventure l'avait dégoûté des voyages. Puis il craignait de se perdre la main à gargariser pour les émigrants, et il ambitionnait de se perfectionner dans son métier.

Il réussit à se caser chez un restaurateur nantais, le vatel d'une villa où l'on sait apprécier la bonne cuisine, et qui, ap-

partenant à la lignée des grands cuisiniers, devait lui enseigner de son art le fin du fin.

Il resta là dix-huit mois, sans soupçonner, un seul instant, — la destinée de ces lieux cruels, — la présence, dans la même localité que lui, de ce petit Robert dont le sort, quoi qu'il en eût, ne cessait de le préoccuper !

Non, pas une fois, un hasard favorable ne le mit en présence du pauvre pupille de l'Assistance, quelque jour de promenade, — et, pourtant, Nantes n'est pas si grand !

Puis, Robert fut expédié à Donges, et lui-même transporta ses papiers à Paris, où il avait déniché une situation exceptionnelle.

Ainsi, chacun tira de son côté.

Où et quand, maintenant, auraient-ils chance de se rencontrer ?

En quoi consistait la situation exceptionnelle dévolue à Moche ? Voici.

Un jour, sur un trottoir de la rue Crubillon, il s'était croisé avec un cousin, — on est tous cousins au Bourg-de-Batz, — fixé dans la capitale en qualité de chef dans un hôtel particulier de l'avenue Henri-Martin, et de passage à Nantes pour un litige de succession.

— Tê ! Clovis !

— Tê ! Donatien !

Naturellement, on s'effrita le vin blanc, et, après s'en être causé des choses du pays, Donatien dit à son cousin :

— Mon vieux, il faut que je te taye une sur une chouette affaire et qui pourrait faire ton bloc.

Je connais à Ballancourt une brave femme, la mère Barbin, qui tient un de ces restaurants où les Parisiens vont manger la friture, le dimanche. L'enseigne est d'ailleurs « A la renommée du goujon ». Le goujon a pu ne pas voler sa renommée, dans le temps, mais celle-ci a été fort

compromise par feu Barbin qui, sans trop mesurer de lui, avait un fameux poil dans la main, et, sur sa fin, négligeait un peu trop ses fourneaux pour la manille. Si n'avait pas pris le parti, le cher homme, de casser sa pipe, le mois dernier, m'est avis que ça allait mal tourner.

Pour conclure, la mère Barbin a besoin de quelqu'un. Le fixe quelle offre n'est pas des plus élevées, mais, comme elle y ajoute un tant pour cent sur les bénéfices, et que la maison me paraît facile à remonter pour un de la partie, actif et entendu comme toi, ça serait susceptible de devenir intéressant, d'autant que la patronne commence à se faire vieille, qu'elle n'a pas d'enfants, ayant perdu une fille unique en bas âge, et qu'un jour venant, si elle voyait quelle est tombée sur un sujet d'avenir, j'imagine qu'elle ne se ferait pas tirer l'oreille pour lui céder son commerce à de bonnes conditions, en viager, par exemple.

Que que tu dis de ça, mon colon ?... Maintenant, j'ajouterais que c'est à prendre de suite, ou à laisser. Allons, tâte-toi !

Moche se gratta la tête, signe de perplexité.

Ca lui souriait assez, même beaucoup. Quel provincial reste ins

Service télégraphique spécial du PETIT JOURNAL

Les déclarations de M. Pachitch

On a lu d'autre part, en première page, des déclarations du premier ministre serbe à notre envoyé spécial.

En voici la suite :

Prêts pour de nouveaux efforts

— Puis-je également vous demander, Monsieur le président, pourquoi la Serbie n'a pas repris l'offensive contre l'Autriche ?

— Je vous répondrai très volontiers. L'armée serbe est un membre des armées alliées ; elle a réussi à chasser l'ennemi de son territoire et à prendre pied sur le territoire autrichien. Elle a donc accompli une partie de sa tâche. Nous sommes prêts pour de nouveaux efforts. Notre armée les entreprendra au moment où ils pourront produire les plus grands profits pour la Serbie et les alliés. Quand cela aura-t-il lieu ? C'est une question que je ne puis vous répondre. Mais, Monsieur le président, si les Allemands mettent leur projet à exécution, c'est probablement par là qu'ils tentent d'entrer en Serbie pour venir en aide à leurs alliés et à leurs amis. Nous sommes prêts à les recevoir.

Les propositions de paix de l'Autriche

— Est-il vrai, M. le président, qu'à plusieurs reprises, l'Autriche ait proposé la paix à la Serbie ?

— Oui, cela est vrai.

— A quel moment et qu'avez-vous répondu ?

— Une première fois, au mois de novembre 1914, une seconde et une troisième fois en avril et en mai de cette année. L'Autriche nous a fait sonder pour savoir si nous consentirions à conclure une paix séparée. Ces trois fois l'Autriche a essayé un refus formel. La Serbie, lui avons-nous répondu, restera fidèle à ses alliés et ne les abandonnera jamais.

— Pourtant, M. le président, on dit dans les milieux politiques, à Sofia, qu'un accord secret a été établi entre l'Autriche et la Serbie ; que la Serbie se serait engagée à ne plus prendre l'offensive contre l'Autriche et que c'est pour cela que l'Autriche nous a permis à la Serbie d'occuper l'Albanie.

— Je vous autorise à déclarer que c'est une affirmation calomnieuse. Ces bruits d'où qu'ils viennent sont des inventions malveillantes. A quel bon un accord secret avec l'Autriche ? Toute l'histoire des dernières quarante années n'est-elle pas le démenti le plus éloquent à cette calomnie ? Comment la Serbie pourrait-elle s'entendre avec l'Autriche qui a voulu lui ravir son indépendance politique et économique ? C'est ce désir de l'Autriche qui devait tout au tard amener une guerre entre nos nations.

Albert Londres.

L'ancien ministre Ghenadiev arrêté pour complicité dans l'attentat du Casino municipal A SOFIA

Rome, 12 Juillet.

Le *Messaggero* publie une dépêche de Bucarest en date d'aujourd'hui annonçant que la cour martiale de Sofia a rendu son arrêt dans le procès des auteurs de l'attentat du Casino Municipal.

Pop, l'ancien ministre, et trois de ses complices sont condamnés à la peine de mort ; les autres accusés sont condamnés à la peine d'emprisonnement.

La décision de la cour martiale ordonne l'arrestation de M. Ghenadiev, ancien ministre.

M. Ghenadiev est arrêté.

Il serait inculpé d'avoir eu des rapports mués avec Pop, auquel il aurait remis une somme de 10.000 francs.

Ces faits résulteraient des débats devant la cour martiale.

L'arrêt de condamnation et plus encore l'arrestation de M. Ghenadiev causent une très grande émotion à Sofia et dans toute la Bulgarie.

On n'a pas oublié qu'au mois d'avril des bombes furent déposées au Casino municipal de Sofia. Dès cette époque on parla du rôle qu'aurait joué dans cette affaire M. Ghenadiev, désigné, disait-on, de faire attribuer aux Serbes cet attentat de motif ainsi une agression des comités et une violation de la frontière serbe. Ces accusations avaient été depuis démenties puis renouvelées.

Le succès de l'emprunt de guerre britannique

Londres, 12 Juillet.

Sir John Simon, ministre de l'Intérieur, a dit tenir du chancelier de l'Echiquier que les souscriptions à l'emprunt de guerre atteignent de 17 à 20 milliards de francs sans compter les souscriptions inférieures à 2.500 francs.

210.000 prisonniers austro-allemands occupés aux travaux publics en Russie

Petrograd, 12 Juillet.

Le total des prisonniers de guerre austro-allemands occupés à des travaux d'intérêt public dépasse 210.000.

Tentative infructueuse d'un Taube

Hier un Taube a survolé Sauleux-sur-Moselle (Vosges) et a jeté deux bombes qui n'ont occasionné aucun dégât.

Le croiseur-cuirassé allemand « Königsberg » détruit par des navires anglais

Londres, 12 Juillet.

Officiel. — Dans la colonie allemande sud-africaine, des avions ayant déterminé la position exacte du croiseur allemand *Königsberg* réfugié depuis la fin des mois d'octobre dans la rivière Rufiji, les monitors *Severs* et *Mersey*, à faible tirant d'eau, ont pénétré, dans la matinée du 4 juillet dans la rivière et ont ouvert le feu contre le *Königsberg*, qui a riposté aussitôt, du feu précis de ses cinq grosses pièces de 100 mm. Les avions ont tiré, sur lequel un obus a tué quatre hommes et en a blessé quatre autres.

L'engagement avait duré six heures, mais les avions ayant signalé les mâts du *Königsberg*, encore debout, les Anglais ont tiré une nouvelle bordée qui a causé un grand incendie entre les mâts. Le *Königsberg* a riposté, néanmoins par intermittence avec une seule pièce, puis, soit que ses munitions manquaient, soit que des pièces eussent été détruites, il cessa le feu.

Quoique non entièrement détruit, le *Königsberg* était probablement réduit à l'impuissance.

Au cours de cette opération rendue extrêmement difficile par l'épaisseur des jungles qui empêchaient le pointage exact, les monitors ont été aidés par le croiseur *Weymouth* qui, franchissant la barre à leur suite, a attaqué les petits canons des bords de la rivière, tandis que le croiseur *Plover* attaquait ceux qui étaient postés à l'embouchure du Rufiji.

Le 11 juillet l'attaque a été reprise et le *Königsberg* a été transformé en épave.

Le *Mersey* a eu deux marins blessés au cours de ce dernier engagement.

LA GARNISON RUSSE d'Ossovietz a fait une sortie victorieuse

(Communiqué officiel russe)

Petrograd, 12 Juillet.

A Ossovietz, dans la nuit du 10 juillet, la garnison a fait une sortie au cours de laquelle nous avons détruit les travaux de sape de l'ennemi.

Dans la région d'Edvabno, nous nous sommes emparés de deux galeries ennemies que nous avons fait exploser. Sur le front de Joussoff-Bykhave, le combat continue.

Le 10 juillet, l'ennemi a continué à se maintenir à la hauteur 118 et à la hauteur 107 ; il a prononcé une contre-attaque énergique entre la Bystritsa et cette hauteur ; cependant nous avons repoussé cette attaque et infligé à l'ennemi des pertes importantes.

Au Sud de Bykhave, nous avons fait 800 prisonniers environ, dont 14 officiers ; nous avons pris 3 mitrailleuses.

Sur tous les autres fronts, pas de changements importants.

Nos grands blessés

(Dépêche de notre correspondant)

Lyon, 12 Juillet.

Le train de grands blessés qui est arrivé ce matin en gare des Brotteaux fut l'objet des mêmes ovations enthousiastes que le précédent. Il comptait, outre les mutilés désormais impropres au service, 17 majors, 5 pharmaciens et un certain nombre d'infirmiers, qu'il rencontre de toutes les conventions, l'Allemagne retient indolument.

Comme la veille, un escadron de cuirassiers, dont les casques et les « cuirasses » resplendissent au lumineux soleil de Messidor, rend les honneurs aux glorieux blessés que les joyeuses fanfares de cavalerie ragaillassent.

Du pain pour les prisonniers de guerre

On s'est souvent préoccupé des moyens de faire parvenir à nos pauvres prisonniers de guerre un pain blanc qui ne soit pas détérioré, mouli ou trop sec.

M. Ferrand a résolu le problème de la façon suivante : un nouveau pain est cuit comme un pain ordinaire avec cette seule différence que la cuisson en est un peu poussée.

Puis il est enveloppé soigneusement dans plusieurs feuilles de papier et remis au four où il supporte pendant quelques minutes une chaleur de 120 degrés. Il est désormais à l'abri de toute altération et de la moisissure.

M. Ferrand a conservé un de ces pains pendant deux mois dans une cave humide et le pain était le sixième jour exactement dans le même état que le premier.

M. Schloessing a fait, hier, à ce sujet une courte communication à l'Académie des Sciences.

Nominations dans l'intendance

L'intendant militaire Laurent (Victor-Simon), est nommé directeur de l'intendance au ministère de la Guerre, en remplacement de l'intendant général Defail (Claude-Emile), appelé, sur sa demande, à d'autres fonctions.

M. Vincent (Louis-Achille), sous-intendant militaire de 1re classe, est nommé sous-directeur au ministère de la Guerre, en remplacement de M. Boflet, contrôleur général de 2e classe de l'administration de l'armée qui a été précédemment appelé, sur sa demande, à d'autres fonctions.

M. Vincent est affecté, en cette qualité, à la direction de l'intendance.

L'intendant général Defail (Claude-Emile), est nommé inspecteur général de l'habillement, du campement et du couchage (emploi vacant).

L'intendant général Cavallion (Antoine-Jules-Joseph), est nommé inspecteur permanent du service de ravitaillement (emploi vacant).

M. Foucaud (Eugène-Jean), sous-intendant militaire de 1re classe, est nommé adjoint au directeur de l'intendance au ministère de la Guerre, en remplacement de M. l'intendant général Cavallion (Antoine-Jules-Joseph), appelé, sur sa demande, à d'autres fonctions.

A L'ECOLE ALSACIENNE

L'Ecole alsacienne ne distribue pas de prix : elle tient une séance de fin d'année où des notes sont attribuées aux élèves. Cette cérémonie toute simple avait toujours une caractère étonnant : cette année le titre seul de l'école était suffi à donner à sa séance une note particulière quand même il n'y aurait pas eu la, pour prononcer le discours d'usage, un de nos glorieux blessés.

C'est le général Mallette, en effet, qu'on avait pris de prendre la parole et le vaillant soldat, aujourd'hui remis de ses terribles blessures, était mieux qu'aucun autre orateur qualifié pour parler de la guerre.

L'offensive italienne oblige les Autrichiens à se retirer

(Communiqué officiel italien)

Rome, 12 Juillet.

En Carnie, à la suite de l'heureuse action offensive développée par nos troupes dans la matinée du 11 juillet, sur les hauteurs constituant le versant méridional du torrent de l'Anger, l'ennemi a abandonné les positions les plus avancées qu'il occupait antérieurement après avoir détruit les retranchements et les renforts.

Dans la zone du Monte Nero, dans la nuit du 11 juillet, pendant qu'un orage futur se déchaînait, l'ennemi a tenté une attaque par surprise contre nos positions, mais il a été promptement repoussé.

Le long de tout le reste du front, il ne s'est pas produit d'autres événements importants.

Signé : CADORNA.

La "Journée de Paris" va commencer aujourd'hui

On sait qu'à l'occasion du 14 juillet, il y aura une « Journée de Paris » comme il y eut une Journée belge et une Journée des orphelins. Le ministre de la Guerre a autorisé le Conseil Municipal à faire vendre, dès aujourd'hui mardi 12, à partir de midi, dans les gares de Paris et du département de la Seine, les insignes de la Journée de Paris. Samedi 17, les queues auront lieu dans les synagogues et dimanche 18, dans les églises catholiques.

On a commencé, dès hier, à distribuer les insignes de la Journée de Paris dans les hôpitaux. Quoique ce fut là, à l'égard de nos blessés, une attention purement gracieuse, la plupart d'entre eux ont tenu à verser leur obole.

En l'honneur de la fête nationale, le *Petit Journal* offre une grande matinée de gala aux blessés militaires, avec le précieux concours des artistes les plus éminents de Paris et des élèves du Conservatoire gratuit de musique fondé par M. Nulbo, de l'Opéra. Les chœurs du Conservatoire gratuit chanteront *Rosalie*, la chanson devenue rapidement populaire de Botrel. Cette chanson sera distribuée en prime à nos lecteurs le 14 juillet.

Rumeur trompeuse au sujet des allocations

Depuis quelques jours on annonce dans certains quartiers populaires de Paris que sur la proposition du ministre de la Guerre le gouvernement aurait décidé de supprimer les allocations accordées aux familles des mobilisés. Est-il besoin d'affirmer que ce bruit est faux ?

Il convient au surplus de faire remarquer que la question des allocations est réglée par une loi du 10 juillet 1914, qui ne saurait pas pour en modifier les dispositions ni l'application ; l'approbation des Chambres serait nécessaire.

Il ne faut voir là qu'un nouvel écho de la campagne alarmiste entreprise par les agents de l'Allemagne.

Informations Politiques

Déclaration obligatoire de matériel industriel. — Dans sa dernière séance, la commission de l'armée de la Chambre a adopté, après quelques légères modifications, le texte du projet de loi déposée par le gouvernement relatif à la déclaration obligatoire des tours à métaux, presses hydrauliques et machines à vapeur.

M. Eugène Treignier a été désigné pour rapporter d'urgence le projet. Aux termes de cette loi, les propriétaires des tours à métaux, presses hydrauliques et machines à vapeur, devront, dans les dix jours de la publication du décret qui déterminera les conditions d'application de la loi, faire au maire de la commune où se trouvent ces machines, la déclaration des tours à métaux de tout système, presses hydrauliques et autres d'une puissance égale ou supérieure à cinquante tonnes et de machines à vapeur d'un poids supérieur à deux tonnes.

M. Treignier doit déposer son rapport pour le projet, puis, venir en discussion à l'une des plus prochaines séances de la Chambre.

Nos armements. — La sous-commission de l'armement des commissions du budget et de l'armée s'est réunie hier à la Chambre, sous la présidence de M. Clement.

Elle a entendu M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat de la Guerre, pour étudier avec lui diverses questions relatives à l'exécution du programme d'armement.

Commission sénatoriale des affaires étrangères. — La commission sénatoriale des affaires étrangères s'est réunie hier, sous la présidence de M. Léon Bourgeois. Elle a entendu MM. Viviani, président du Conseil ; Delcassé, ministre des Affaires étrangères, et Augagneur, ministre de la Marine, qui ont fourni des explications sur les conditions dans lesquelles se poursuit l'expédition militaire des Dardanelles.

La situation des Français A CONSTANTINOPLE

Un de nos amis nous communique une intéressante lettre qu'il a reçue d'un Français qui se trouve actuellement à Constantinople.

Cette lettre, en date du 1er juin, et parvenue à destination le 9 juillet, donne de curieux détails sur la vie à Constantinople.

Notre compatriote annonce tout d'abord la mort d'un de nos compatriotes survenue dans les circonstances suivantes : les Français de Constantinople ayant été menacés d'être envoyés à l'intérieur, M. N... avait tenu à se faire opérer d'une infirmité qui l'aurait gêné pendant le voyage. Pris de faiblesse peu de jours après l'opération, il est mort, presque subitement à l'hôpital français. Notre compatriote continue ainsi :

« Vous savez une idée du régime sous lequel nous vivons lorsque le vous aurai dit que la censure n'a pas permis l'insertion de l'avis de décès dans les journaux parce qu'il s'agissait d'un Français, et que la police nous a interdit de former un cortège pour conduire notre pauvre ami au cimetière. Après la cérémonie qui a eu lieu dans la chapelle de l'hôpital, c'est par petits groupes isolés que nous nous sommes rendus à la cathédrale de Saint-Esprit où la famille possédait un caveau et où les dernières prières ont été dites. Nous avions l'air de conspirateurs. C'était lugubre. »

« Nous continuons à être étroitement surveillés par la police et notre sort n'est guère enviable. »

« Les magasins de la ville ont été invités, hier, à faire disparaître dans un délai de 10 jours toutes les enseignes en français ou en anglais, et chaque jour nous apporte une vexation nouvelle. »

« Aussi attendons-nous avec une impatience légitime le jour de notre libération ! Les opérations aux Dardanelles sont difficiles, car les Turcs ont terriblement fortifié les détroits et le morose est dur à enlever. Les blessés arrivent en masse jusqu'à ces jours derniers, mais depuis que quelques-uns de nos sous-marins ont manifesté leur présence dans la mer de Marmara, les Turcs n'envoient plus de bateaux aux Dardanelles et je ne sais ce qu'ils font de leurs blessés. »

« Vous savez certainement que les dits sous-marins sont venus torpiller dans le port même un bateau chargé de matériel qui était en instance de départ. Cela a fait une grosse impression et depuis lors le port est complètement fermé, tous les navires sont allés se réfugier au fond de la Corne d'Or. »

« Le blocus auquel nous sommes soumis a renchéri le prix de la vie d'une façon inouïe. Le charbon manque complètement. Un bidon de pétrole (18 litres) coûte 80 piastres (7 francs) ! Et encore ne peut-on en trouver que très difficilement. »

« Nous mangeons un pain infect et la farine va bientôt manquer aussi. »

Sympathies franco-italiennes

A l'issue de l'exposition de Turin, un comité populaire s'était constitué dans cette ville pour donner un témoignage de sympathie à la France, qui a pris une si large part à cette exposition, et, remercier les hommes éminents qui ont contribué à son éclat, tels que MM. Fernand David, alors ministre du Commerce, et Stéphane Deriville, commissaire général.

Cette manifestation, retardée par les événements, a eu lieu hier.

M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, président cette cérémonie, à laquelle assistaient MM. Tittoni, ambassadeur d'Italie ; Piccioni, chef du cabinet de M. Delcassé ; Stephen Pichon, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères ; Mascaraud, sénateur ; le colonel Lara ; Stéphane Deriville, ancien commissaire général à l'exposition de Turin ; Gustave Rivet, sénateur ; Henri Michel, sénateur ; Raquin, secrétaire général de la Ligue franco-italienne, etc. Au nom du comité populaire formé à Turin à l'issue de l'exposition, le bureau de la Ligue franco-italienne a remis un objet d'art de grande valeur à M. Stéphane Deriville et un magnifique drapeau brodé par les dames de Turin à M. Fernand David.

A TRAVERS PARIS

Tuée par une automobile

Un chauffeur, Jules Lejoux, 55 ans, conduisant hier vers 2 heures de l'après-midi l'auto 800-13, appartenant à M. Matharan, rentier, demeurant 10, rue de Constantinople, lorsqu'il renversa une sexagénaire, Mme Teulon, demeurant 15 bis, rue de Chartres à Neuilly-sur-Seine. Mme Teulon fut tuée sur le coup. Son corps fut transporté à la porte des Ternes et le chauffeur mis à la disposition du commissaire de police du quartier.

Une maubaise Française déferée au Conseil de guerre

M. Lalant, commissaire de police du quartier du Combat, fut avisé ces jours derniers qu'une femme Angéline Gêmeaux, 57 ans, demeurant rue Bolivar, et dont le mari, de 15 ans plus jeune, est sur le front, émettait des propos subversifs à tendance anarchiste. Il convoqua cette femme à son bureau et l'interrogea. Ne se doutant sans doute pas de la gravité de son cas, l'inconsolable répéta ses propos antipatriotiques et révolutionnaires.

La mauvaise Française a été envoyée au Dépôt.

Agression nocturne

En repassant leur domicile, rue de Valenciennes, M. et Mme Madron, passant, vers minuit, rue Littré, quand quatre jeunes vauriens, qui se tenaient immobiles le long des maisons, entourèrent les deux promeneurs et, brandissant des revolvers, les forcerent à se rendre à leur domicile. M. et Mme Madron ont porté plainte au commissariat du quartier contre les auteurs malveillants.

Un tramway à tamponné un voiture

Un tramway, Châtelet-Vitry, a tamponné hier, vers 11 heures, boulevard de la Gare, une voiture de sûreté, attelée de trois chevaux. Le mécanicien du tramway, nommé Tabouret, a été sérieusement blessé et transporté à la Pitié. Le charretier, nommé Maillé, légèrement contusionné, a été reconduit à son domicile.

Repêchage en Seine

On a repêché, hier matin, dans la Seine, en face du numéro 18 du quai de la Mégisserie, le corps d'un homme qui paraît avoir séjourné plus d'un semaine dans l'eau. Voici son signalement : âge environ, 45 ans ; cheveux noirs, yeux bleus, nez droit, dents et canines noires, vêtu de deux vestons et d'un pantalon noir, la chemise est marquée S. 1. On a trouvé 1 fr. 15 dans les poches du noyé. Le corps a été envoyé à la Morgue.

UNE AMBULANCE FRANCO-RUSSE

Hier après-midi, dans la cour d'honneur des Invalides, M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, a visité les formations chirurgicales mobiles franco-russes constituées en France pour nos alliés, avec les fonds recueillis dans la colonie russe de Paris.

CE QUE DIT la presse étrangère

La réponse de l'Allemagne et la presse américaine

Du New-York World :

Nous nous adressons aux Allemands dans un langage encore plus fort que celui employé jusqu'ici.

Du New-York Times :

Cette réponse est la moins satisfaisante de toutes.

Du New-York Evening Post :

La réponse allemande exige une action définitive de la part du Gouvernement américain.

Du Brooklyn Eagle :

Il n'est pas admissible que nous songions même à discuter les propositions allemandes.

Du Buffalo Commercial :

L'attitude de l'Allemagne est celle d'un pirate qui formule les conditions sous lesquelles il nous permet de vivre sur les hautes mers.

Du Augusta Herald :

La note allemande est une insulte à l'humanité et à la civilisation.

Les spéculations sur les vivres en Allemagne

De l'Osnabrücker Zeitung :

Nombre de grands journaux commerciaux publient journellement des annonces semblables. Elles permettent de se faire une idée des énormes quantités de marchandises que les spéculateurs ont accumulées dans leurs dépôts, tandis que la grande majorité de la nation allemande doit payer des prix scandaleusement exagérés.

LES TRIBUNAUX

Beau geste de deux plaideurs

Deux négociants en bestiaux se présentant devant le tribunal de commerce de Versailles pour lui faire trancher un différend pendant entre eux depuis assez longtemps. La somme que l'un réclamait et que l'autre affirmait ne pas devoir était de 1.000 francs, mais une transaction avait été proposée à 800.

Ne pouvant mettre les plaideurs d'accord et aucun document ne pouvant permettre au tribunal de trancher juridiquement la question, le président déclara aux deux plaideurs qu'il valait mieux verser la somme en litige au profit de l'œuvre d'assistance aux mutilés de la guerre, par exemple, que de la dépenser en frais de procédure.

— Vous avez bien raison, M. le Président, s'écrièrent simultanément les plaideurs.

Et, sortant chacun 400 francs, ils remirent les 800 francs du litige au président qui raya aussitôt l'affaire du rôle.

La commission de ravitaillement de Puyguyllaume

Clermont-Ferrand, 12 Juillet.

Aujourd'hui se sont terminés les débats de l'affaire de la commission de ravitaillement de Puyguyllaume.

Le conseil de guerre a condamné pour faux, malversation et détournements, M. Meuville, président de la commission, à huit ans de travaux forcés ; M. Estève, receveur de l'enregistrement, à Châteaillon, à neuf années de travaux forcés ; M. Sallé, ancien directeur de la recette des finances de Thiers, à cinq années de prison.

L'affaire Swoboda-Schwind

Nous avons dit, récemment, que le commissaire rapatrié près le 2e conseil de guerre, le capitaine Julien, avait chargé trois experts de rechercher les causes du commencement d'incendie qui éclata à bord de la *Touraine* et dont fut soupçonné l'un des passagers, l'Américain d'origine allemande, le courtier de commerce Swoboda-Schwind.

L'officier rapporteur a actuellement ce rapport entre les mains et il a fait savoir à l'inculpé que le document concluait à une cause fortuite et que par conséquent l'accusation portée contre lui était sans fondement. Le second chef de prévention, l'inculpation d'espionnage, ne tiendrait pas mieux.

Dans ces conditions, l'officier rapporteur serait d'avis de clore l'instruction par une ordonnance de non-lieu. Cette opinion peut-être vraie, mais elle est contraire à la loi de la Touraine et dont la publicité devant le conseil de guerre. Dans ce cas Swoboda-Schwind serait déféré devant les juges militaires où il sera défendu par M. Alexandre Zévans.

VERSEMENTS D'OR pour la Défense nationale

Les guichets de la Banque de France, 39, rue Croix-des-Petits-Champs, seront ouverts exceptionnellement le 14 juillet, de 9 heures à 12 heures, pour la réception des versements d'or.

Ce soir :

Comédie-Française, à 8 h., *Le Voyage de M. Perrichon*, l'Anglais tel qu'on le parle.

Palais-Royal, à 8 h. 1/2, 1916, scènes nouvelles, revue de M. Rip (Mardi, jeudi, samedi, dimanche, à 8 h. 1/2 ; dimanche, à 2 h. 1/2. Tél. 102-50).

Gaité, à 8 h. 1/2, *Durand et Durand*.

Vaudeville, à 8 h. 1/2, *Un Divorce*.

Reinassance, à 8 h. 1/2, *Monsieur chasse*.

Courier des Théâtres

Aujourd'hui, à 2 h. 1/2, salle des Concerts du Conservatoire, matinée donnée par les premiers prix des concours de 1915, au bénéfice de la caisse de secours des anciens élèves.

La première représentation (reprise) de *Durand et Durand*, l'amusant vaudeville de MM. Maurice Ordonneau et A. Valabréque, a eu lieu hier, au théâtre de la Gaîté. L'imbricologie des situations, les ripostes inattendues ont beaucoup intéressé le public qui a couvert d'applaudissements la pièce et les interprètes.

DANS LES ETABLISSEMENTS

AU CAUMONT-PALACE

Ce soir, à 8 h. 1/4, grande soirée de gala au profit des employés mobilisés, des veuves et des orphelins de ceux d'entre eux tombés au champ d'honneur. Nombreuses attractions sensationnelles. Le grand film patriotique « Le Héros de l'Yser ». Location à 1 fr. 50. Téléphone Marcadet 16-73.

Luna-Park. — Aujourd'hui, matinée et soirée, nombreuses attractions.

Marigny. — Demain, 14 juillet, à 2 h. 1/2, matinée du si brillant spectacle qui, tous les soirs, a tant de succès.

Aux Ambassadeurs. — Ce soir, répétition générale à bureaux ouverts de : *En plein air*, revue nouvelle de Chancel et Mureau. Demain, 14 juillet, en matinée, première représentation (Fautouil 1 fr. avec consommation).

Les abris provisoires

Des Belges de grand cœur et d'esprit prévoyant demandent au *Petit Journal* l'enregistrement de son influence pour appeler des sympathies agissantes à l'œuvre dite le Comité de secours du Littoral qui mérite bien, en effet, tout ce qu'on peut faire pour la seconde.

Dans le principe, ce philanthropique organisme, constitué par les dévouements de particuliers généreux, de bourgeois ou secrétaires communaux, de quelques notables du littoral belge de la mer du Nord, avait borné son ambition à soulager la détresse des Flamands et des Wallons des provinces intérieures, qui fuyant devant les démons de la Kultur, s'étaient réfugiés au bord de la mer et en peu sur le dernier petit bout de côte qui nous est demeuré. Tous ces pauvres déracinés manquaient de vêtements et de nourriture, le Comité de secours du littoral leur en fournissait, tandis que d'autres, à Paris, aux petits enfants de cette population déracinée. Et le plus pressé était ainsi accompli, le Comité songe maintenant à prémunir les malheureux contre les nouvelles et horribles souffrances qui les attendaient, à leur retour dans leurs villes et villages détruits ; ils devraient y séjourner parmi des décombres. Non seulement les ruines faites par les Huns ne pourraient être relevées en un jour, mais elles devront rester en l'état aussi longtemps que l'exigera le contact des dommages en vue des futures indemnités. Le groupe d'hommes prévoyants et généreux dont je parle s'occupe donc assiduellement de la création d'abris provisoires, les uns à élever dans telle ou telle encore intacte des maisons non totalement détruites, les autres dans les cours d'édifices publics, d'autres sur le sol nu ou le pavé des squares selon le cas, avec adjonction d'étables ou d'autres logis d'animaux, là où cela sera nécessaire. Mais pour mener cette œuvre à bonne fin, il faut, outre les subsides d'un Etat et de communes terriblement appauvries pour le moment, les dons de quiconque ayant le pouvoir de donner en sa faveur. Voilà pourquoi je rappelle à l'attention de quiconque apprécie l'initiative du Comité de secours du littoral, qui a son siège à La Panne et dont le but est de préserver au retour les victimes des horribles d'une surprenante catastrophe, de la misère extrême, du « naufrage au port ». Qu'on objecte pas qu'il est encore trop tôt. L'heure de la victoire et du rapatriement, fut-elle infiniment plus lointaine que ne l'imaginent les plus pessimistes, elle nous surprendra, dans tous les cas, par sa soudaineté. Il faut s'y préparer dès aujourd'hui. Tous ces déboires des alliés au début de la guerre s'expliquent parce qu'ils envisageaient la guerre même comme une éventualité très distante, très problématique et ne prirent leurs précautions qu'à la dernière extrémité. Et la crise du logement, qui suivra la paix, serait d'autant plus redoutable qu'on ne se serait pas assuré de longue date contre elle par les mesures qu'élaborait le Comité de secours du littoral.

Gérard HARRY.

AUTOUR DE PARIS

Mitry-Mory (Seine-et-Marne). — Robert Lyonnet, âgé de 10 ans, habitant chez ses parents, au hameau de La Villette-aux-Aulnes, avait accompagné les charretiers de la ferme Lecoursnois, Hennebert et Bourrat, qui allaient en plaine chercher du foin. Pendant que s'opérait le chargement l'enfant s'était endormi dans un regain de luzerne dont la hauteur atteignait 0 m. 40 centimètres, si bien qu'en retournant à la ferme les charretiers ne le virent pas et que des roues de la voiture lui broya la tête.

Alfortville. — Demain aura lieu au cimetière d'Alfortville la remise du drapeau et d'une palme, par les symboles consacrés de la classe 1917, en l'honneur de leurs camarades et des soldats d'Alfortville « morts au champ d'honneur ». Le rendez-vous est fixé à 15 heures, place de la Mairie, pour départ.

Asnières. — Désespérée de la mort successive de sa femme, puis de son fils, le marchand, M. Jean Valbregue, s'est pendu dans son logement, rue Moral.

Montrouge. — C'est M. Lejeune, maire de Montrouge, qui a offert le drapeau aux conscrits de la classe 1916, drapeau qui a été remis, à la demande de ceux-ci, au maire après-midi, aux conscrits de la classe 1917.

Saint-Denis. — Un soldat des services auxiliaires, Joseph Michon, a été trouvé, hier matin, inanimé le long du trottoir, avenue de Paris, en face du chantier à coke de la Compagnie du gaz. Le corps du défunt portait de nombreuses contusions aux jambes, au dos de la tête. On fait supposer qu'on se trouve en présence d'un accident d'automobile. Le malheureux, qui était marié et père d'un enfant, habitait Petite-Rue-Saint-Marcel, à Saint-Denis.

Vanves. — Un homme d'équipe, Marcel Brinall, âgé de 30 ans, a été tamponné hier, au passage à niveau de Vanves-Malakoff par l'express de Paris et a été décapité.

Versailles. — A la succursale de Versailles de la Banque de France environ 100.000 francs de versements ont été déposés. Les versements antérieurs atteignent déjà le million. Un service d'ordre a été établi, mais malgré l'affluence les gens défilent en bon ordre, en attendant, puis de confiance : « Je n'avais plus que 50 francs en ce que la garnie pour mon petit garç, disait une vieille grand-mère, mais la patrie avant tout, n'est-ce pas ? »

Les vacances des écoles primaires de la Seine

Le bruit a couru que les vacances des écoles primaires de la Ville de Paris et des communes du département de la Seine commencent le 5 août pour finir le 1er octobre. A la direction de l'Enseignement de la préfecture de la Seine, on nous a annoncé que le conseil départemental a effectivement proposé ces dates mais que l'arrêté préfectoral qui les rendra définitives n'est pas encore signé. Il se sera sans doute bientôt.

La distribution des prix aura lieu du 1er au 5 août et ne se différenciera des précédentes que par plus de gravité, en raison des événements.

Les présidents désignés par le préfet pour les cérémonies, qui se feront, comme d'habitude, en groupant les écoles les plus proches, tantôt par arrondissement, ne manqueront pas de glorifier nos vaillants soldats, d'exalter le patriotisme magnifique de la population.

Les écoliers dont le père n'est plus là, dont la mère travaille au dehors, qui n'ont personne pour les surveiller, ne seront pas abandonnés à eux-mêmes, pendant cette période. Partout où besoin sera, des classes de garde seront organisées en nombre suffisant, et les petits écoliers, soustraits aux dangers de la rue, entendront de matras dévoués, qu'ils aussi ignorent les vacances, d'amusantes leçons de choses ou bien s'ébattront avec toute la fougue de leur jeunesse dans les parcs de banlieue où les conduiront les promenades scolaires.

